

Service porteur : Pôle Formation et Réussite Etudiante (FRE)
Vice-président : Lydie ANCELOT

Avis n° CFVU-11-12-2025-02 De la Commission de Formation et de la Vie Universitaire

Séance du 11 décembre 2025

Calendrier pédagogique 2026-2027.

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 36 ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers, notamment son article 22-5 ;
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Contexte :

Le calendrier pédagogique cadre pour l'année universitaire 2025-2026 annexé est soumis pour avis à la CFVU, avant transmission au CA pour délibération.

Nature de la décision :

Pour avis de la CFVU avant délibération du CA

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

Avis favorable

La présente délibération et son annexe sont adoptées, selon le décompte suivant :

Votants : 29	29 pour
	0 contre
	0 abstention

Fait à Poitiers, le 12/12/2025
La Présidente de la Commission de la Formation
Et de la Vie Universitaire,

Lydie ANCELOT

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 14/01/2026

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



Calendrier pédagogique année universitaire 2026/2027 pour les formations proposant des évaluations en CT/CM et en CCI

Soumis à avis de la CFVU du 11/12/2025
information du CSA du 12/12/25
Délibération du CA du 19/12/25

	Accueil des étudiants à partir du <i>Mardi 1 septembre 2026</i>		Date limite inscription y compris redoublants et étudiants		Période d'enseignement des formations proposant uniquement des évaluations en contrôle continu intégral (CCI)		UEO		Jours fériés
	Période d'enseignement des formations proposant des évaluations en contrôle terminal (CT) et/ou contrôle mixte (CM)		Date limite session remplacement (*)		Fin de semestre		Pause pédagogique UP		Période sans enseignements ni évaluations
	Période des évaluations en examen terminal (ET)								

2026														2027																
août		septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août						
sam. 1		mar. 1	Accueil	jeu. 1	S1 - Semaine 5	S1 - Semaine 5	dim. 1	FERIE	mar. 1		ven. 1	FERIE	lun. 1		lun. 1		jeu. 1	S2 - Semaine 11	S2 - Semaine 11	sam. 1	FERIE	mar. 1		S2 - Evaluation Session 2 Semaine 18	S2 - Semaine 18	ven. 2	Date limite jury L3	lun. 2		
dim. 2		mer. 2		ven. 2		lun. 2		mer. 2	S1 - Semaine 13		S1 - Semaine 13	sam. 2			mar. 2			mar. 2		ven. 2		dim. 2			mer. 2		S2 - Evaluation Session 1 Semaine 14	S2 - Semaine 14		jeu. 3
lun. 3		jeu. 3		S1 - Semaine 1		S1 - Semaine 1		sam. 3		mar. 3		jeu. 3			dim. 3			mer. 3		S2 - Semaine 4		S2 - Semaine 4	mer. 3		S2 - Semaine 7		S2 - Semaine 7	sam. 3		
mar. 4		ven. 4		dim. 4		mer. 4	S1 - Semaine 9	S1 - Semaine 9		ven. 4		S1 - Semaine 13	S1 - Semaine 13		sam. 5			mar. 5		ven. 5		lun. 5		mer. 5		Epreuve de remplacement des UEO de 17H à 20 H		sam. 5		
mer. 5		sam. 5				lun. 5		jeu. 5		sam. 5		dim. 6		mer. 6	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 16	S1 - Semaine 16		sam. 6		JPO		sam. 6				mar. 6				jeu. 6
jeu. 6		dim. 6			mar. 6			ven. 6				dim. 6			jeu. 7		dim. 7		dim. 7		mer. 7	S2 - Semaine 12	S2 - Semaine 12		ven. 7		S2 - Evaluation Session 1 Semaine 14			S2 - Semaine 14
ven. 7		lun. 7			mer. 7		S1 - Semaine 6	S1 - Semaine 6	sam. 7			lun. 7			jeu. 7				dim. 8			dim. 8		jeu. 8			sam. 8			mar. 8
sam. 8		mar. 8			jeu. 8		dim. 8		mar. 8	S1 - Semaine 14		S1 - Semaine 14		ven. 8	Date limite session remplacement	lun. 8			lun. 8			jeu. 8				sam. 8	FERIE			mar. 8
dim. 9		mer. 9		S1 - Semaine 2	S1 - Semaine 2		ven. 9			lun. 9	S1 - Semaine 10	S1 - Semaine 10	mer. 9	Fin Semestre 1	Fin Semestre 1	mar. 9	S2 - Semaine 5		S2 - Semaine 5		mer. 9	S2 - Semaine 8	S2 - Semaine 8		ven. 9	Fin des enseignements des UEO	dim. 9			mer. 9
lun. 10		jeu. 10		sam. 10		mar. 10	S1 - Semaine 10	S1 - Semaine 10		jeu. 10		dim. 10		mer. 10	S2 - Semaine 5	S2 - Semaine 5	mer. 10	S2 - Semaine 8	S2 - Semaine 8	sam. 10		lun. 10	S2 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S2 - Semaine 15	jeu. 10	S2 - Evaluation Session 2 semaine 19	S2 - Semaine 19			sam. 10
mar. 11	ven. 11			dim. 11			mer. 11	FERIE	ven. 11	S1 - Semaine 10		S1 - Semaine 10		sam. 12		mer. 12	S2 - Semaine 1	S2 - Semaine 1	ven. 12	S2 - Semaine 5		S2 - Semaine 5	lun. 12		mar. 11	S2 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S2 - Semaine 15	mer. 12		lun. 12
mer. 12	sam. 12			lun. 12	S1 - Semaine 7		S1 - Semaine 7	sam. 14		lun. 14	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 13			mer. 13	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 13	S2 - Semaine 9	S2 - Semaine 9	sam. 17			lun. 12		lun. 12			mar. 13
jeu. 13	dim. 13			mar. 13		ven. 13	S1 - Semaine 11	S1 - Semaine 11		ven. 18		lun. 16	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15		S1 - Semaine 15	dim. 17		mer. 17	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 17	S2 - Semaine 9		S2 - Semaine 9	sam. 17				lun. 14	FERIE
ven. 14	lun. 14			mer. 14		S1 - Semaine 3	S1 - Semaine 3	ven. 16		lun. 16		S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 15		mar. 15		S2 - Semaine 1	S2 - Semaine 1	ven. 15	S2 - Semaine 5	S2 - Semaine 5	jeu. 15		mar. 15	S2 - Evaluation Session 1 Semaine 16		S2 - Semaine 16	jeu. 15	
sam. 15	FERIE			mar. 15		jeu. 15		dim. 15			mar. 15	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 17			mer. 17	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 17	S2 - Semaine 9	S2 - Semaine 9	sam. 17			lun. 14	FERIE	sam. 14	FERIE	
dim. 16				mer. 16		S1 - Semaine 3		S1 - Semaine 3	ven. 16			lun. 16	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 17			mer. 17	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 17	S2 - Semaine 9	S2 - Semaine 9	sam. 17			lun. 14	FERIE	sam. 14	FERIE
lun. 17		jeu. 17			sam. 17		mar. 17	S1 - Semaine 11	S1 - Semaine 11	ven. 18			lun. 16	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 17			mer. 17	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 17	S2 - Semaine 9	S2 - Semaine 9	sam. 17			lun. 14	FERIE	sam. 14
mar. 18	ven. 18		dim. 18				mer. 18	S1 - Semaine 11	S1 - Semaine 11	ven. 18			lun. 16	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 17			mer. 17	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 17	S2 - Semaine 9	S2 - Semaine 9	sam. 17			lun. 14	FERIE	sam. 14
mer. 19	sam. 19			lun. 19			jeu. 19	S1 - Semaine 11	S1 - Semaine 11	ven. 18			lun. 16	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 17			mer. 17	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 17	S2 - Semaine 9	S2 - Semaine 9	sam. 17			lun. 14	FERIE	sam. 14
jeu. 20	dim. 20			mar. 20			ven. 20	S1 - Semaine 11	S1 - Semaine 11	ven. 18			lun. 16	S1 - Evaluation Session 1 Semaine 15	S1 - Semaine 15	dim. 17			mer. 17	S2 - Semaine 6	S2 - Semaine 6	mer. 17	S2 - Semaine 9	S2 - Semaine 9	sam. 17			lun. 14	FERIE	sam. 14
ven. 21	lun. 21			mer. 21		S1 - Semaine 8	S1 - Semaine 8	sam. 21		lun. 21			jeu. 21		dim. 21			dim. 21		mer. 21		jeu. 21		ven. 21			lun. 21		S2 - Evaluation Session 2 Semaine 20	S2 - Semaine 20
sam. 22	mar. 22			jeu. 22		dim. 22		mar. 22			ven. 22				dim. 22			mer. 22				mer. 22				jeu. 22			sam. 22	
dim. 23	mer. 23			ven. 23		S1 - Semaine 4		S1 - Semaine 4	ven. 23			lun. 23			mer. 23			sam. 23			mar. 23		mer. 23			jeu. 23			dim. 23	
lun. 24	jeu. 24			sam. 24		mar. 24		jeu. 24		dim. 24			mer. 24				mer. 24			mer. 24			jeu. 24			sam. 24			lun. 24	
mar. 25	ven. 25			dim. 25				mer. 25		S1 - Semaine 12	S1 - Semaine 12		ven. 25	FERIE		lun. 25			jeu. 25			jeu. 25			dim. 25			mar. 25		
mer. 26	sam. 26			lun. 26			jeu. 26	S1 - Semaine 12	S1 - Semaine 12	ven. 25	FERIE	lun. 25		jeu. 25		jeu. 25			dim. 25			mar. 25			ven. 25			dim. 25		
jeu. 27	dim. 27			mar. 27			ven. 27	S1 - Semaine 12	S1 - Semaine 12	ven. 25	FERIE	lun. 25				jeu. 25			jeu. 25			dim. 25			mar. 25			ven. 25		
ven. 28	lun. 28			mer. 28	S1 - Semaine 5		S1 - Semaine 5	mer. 28		sam. 28		lun. 28			jeu. 28			dim. 28			dim. 28			mer. 28			jeu. 28			lun. 28
sam. 29	mar. 29			jeu. 29		dim. 29		mar. 29				ven. 29			dim. 29			mer. 29			lun. 29		FERIE	jeu. 29			sam. 29			mar. 29
dim. 30	mer. 30			ven. 30		Date limite inscription			lun. 30		S1 - Semaine 13	S1 - Semaine 13	mer. 30			sam. 30			dim. 30			mer. 30	S2 - Semaine 11	S2 - Semaine 11	ven. 30			dim. 30		
lun. 31				sam. 31		jeu. 31			dim. 31		mer. 31		lun. 31			dim. 31			mer. 31	S2 - Semaine 11		S2 - Semaine 11	ven. 30		dim. 30			mer. 30		

Ce calendrier pourrait faire l'objet d'aménagements, suite aux propositions découlant des travaux du groupe de travail mis en place dans le cadre du plan de sobriété.
Le créneau du mercredi 5 mai 2027 de 17 H à 20 H est réservé exclusivement aux épreuves de remplacement des UEO : toutes les épreuves de remplacement des UEO auront lieu sur ce seul et unique créneau.
Pour rappel toutes les UEO sont en contrôle continu intégral.
(*) Date limite session remplacement prévu par la charte des examens voté lors de la CFVU.